ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

X (1) Communauté française
O (1) ~~Provincial et communal~~
O (1) ~~Libre confessionnel~~
O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : J. STEENSELS, Président du Conseil de Coordination.
Date et signature : .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

CODE DE L'U.F. 20210SUM62	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 203

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de : X (1) transition O (1) ~~qualification~~
du degré : X (1) inférieur O (1) ~~supérieur~~
O (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~ O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O
Maritime	O	Maritime	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) ~~oui~~ X (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 3 pages

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation	Code du domaine de formation : 203

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	**Classement du(des) cours**	**Code U**	**Nombre de périodes**
Anatomie générale du cheval	CT	S	40
Anatomie spéciale de l'appareil locomoteur	CT	S	40
Hippologie générale	CT	S	40
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX		0
		Total des périodes	120

---

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ..... Signature :

---

(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 paragraphes 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et aux demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de :

- DECRIRE l'anatomie générale du cheval et de l'appareil locomoteur ;
- DEVELOPPER des connaissances générales en hippologie ;
- UTILISER le vocabulaire spécifique relatif au cheval.

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

Face à des situations concrètes de communications orales issues de la vie courante ou vie professionnelle, l'étudiant sera capable

pour la pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication de :

- REPONDRE à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
  - se présenter et donner des coordonnées ;
  - expliquer sa motivation pour la formation ;
- LIRE des consignes simples de sécurité en vigueur dans la vie quotidienne.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

Le CEB.

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation à prévoir.

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

4. PROGRAMME DES COURS

4.1. ANATOMIE

4.1.1. Anatomie générale du cheval :

La matière sera étudiée sur base de planches ou pièces didactiques.
Une attention particulière sera portée à la relation entre chaque élément apporté et la maréchalerie.

L'étudiant sera capable de décrire :

- *le squelette :* nom et localisation de tous les os ;
  nom des régions et comparaison avec l'homme ;

- *l'organisation et composition d'un os en général :*
  diaphyse, métaphyse, épiphyse, corticale, moelle, cartilage et périoste ;

- *l'organisation et composition d'une articulation au sens large :*
  cartilage articulaire, membrane synoviale, cul de sac articulaire, molettes articulaires et ligaments ;

- *l'organisation et composition d'un muscle au sens large :*
  muscle, fibres musculaires, aponévrose musculaire et tendon ;

- *l'organisation et composition de la peau en général :*
  hypoderme (membrane kératogène) ;
  épiderme (boîte cornée) ;

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

4.1.2. Anatomie spéciale de l'appareil locomoteur :

La matière sera étudiée sur base de planches ou pièces didactiques.

L'étudiant sera capable de décrire :

- les os

Scapula, humérus, radius, cubitus, carpe, métacarpe, phalanges (os du paturon, os de la couronne et os du pied), grands sésamoïdes et petit sésamoïde ou os naviculaire.

- les articulations et ligaments

Epaule, coude, genou, boulet, le ligament suspenseur du boulet, interphalangienne proximale, interphalangienne distale (articulation du pied) et molettes articulaires.

- les muscles et tendons

Biceps et bride bicipitale, extenseurs du genou, extenseurs (antérieurs et latéraux) des phalanges, fléchisseurs du genou, fléchisseurs superficiel (perforé) et profond des phalanges (perforant).

- les phanères (la peau, ses productions et ses annexes)

La boîte cornée : - face pariétale - externe : périople, cutidure.
- interne : gouttières, kéraphylle pariétale.

- face palmaire - externe : sole, fourchette, barres, ligne blanche.
- interne : face supérieure de la sole et de la fourchette, kéraphylle palmaire.

- structure et qualité de la corne : - corne molle : fourchette
périople
- corne dure : murailles
barres
- corne écailleuse : sole

- régions : faces pariétale et palmaire :
pince, mamelles, quartiers, talons

- tournure et bord plantaire, le beau pied.

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

4.2. HIPPOLOGIE GENERALE

La matière sera étudiée sur base de planches ou pièces didactiques.

- ***signalement*** : fiche signalétique, les robes, balzanes, en-tête, épis, taille ;

- ***âge du cheval*** : les dents (incisives, molaires), la mâchoire, pourquoi faut-il râper les dents, la dent incisive en général, cornet dentaire interne et externe, émail central et périphérique, ivoire de première et seconde formation, la table dentaire, la dentition de lait et d'adulte, les 7 périodes pour la lecture de l'âge sur la table dentaire des incisives inférieures) ;

- ***étude des régions*** : qualités et défauts selon les races ;
  auge, ganache, salière, genou, canon, boulet, tendon,
  croupe, grasset, jarret, ...

- ***études des races*** .

- Etude du cheval :
- mode de vie du cheval sauvage ;
- organisation du troupeau et hiérarchie ;
- moyens de communication ;
- moyens de défenses.

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de la réussite, l'étudiant sera capable :

- de DECRIRE le squelette, les os, une articulation et un muscle au sens large, la peau et ses productions ;

- d'EXPLIQUER la dentition du cheval ;

- de RECONNAITRE les différentes races ;

- de RECONNAITRE les différentes régions du cheval ;

- d'ETABLIR un signalement et de déterminer l'âge d'un cheval par les dents.

- d'EXPRIMER des notions d'éthologie.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte du critère suivant :

- l'utilisation adéquate du vocabulaire technique.

UF HIPPOLOGIE : NIVEAU 1

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un expert.
Celui-ci devra justifier d'un titre de vétérinaire ou d'un autre titre justifiant des compétences dans le domaine.